



## Pension alimentaire non respecter

Par **anais59**, le **23/04/2016** à **18:03**

bonjour

je voudrais savoir comment je peux faire

J ai fait une demande de pension alimentaire car je me suis séparer du papa de ma fille

Au début je touche par la CAF 100.08 pour le soutien famimial , mais la CAF me la retirer car j ai fait la démarche de pension alimentaire.

donc il a fallu que je prenne un avocat pour faire une procédure de demande de pension alimentaire

J ai reçu le délibéré le 4 fevrier 2016 le papa dont me verser la somme de 150 € par mois mais depuis ce jour je ne recois aucune argent du papa

Donc je voudrais savoir si je vais récupérer le retard de la pension alimentaire par le papa ou par la CAF

Je me suis renseigné a mon avocat il ma dit d attendre la lettre pour aller voir un huissier de justice

pourriez vous me repondre a ma question

Merci de votre compréhension

Par **MANU38**, le **29/04/2016** à **09:09**

Bonjour Anais,

En effet, vous disposez d'un recours très simple pour contraindre le père à payer sa pension alimentaire.

Il s'agit de la procédure par paiement direct, qui sera effectuée par un huissier de justice.

Si vous disposez de la décision de justice condamnant le père au versement de la pension, vous n'avez pas besoin d'un autre document. Il vous suffit avec cela d'aller voir un huissier dans votre département et de lui donner les informations concernant le père (nom, adresse, nom de l'employeur, fiches de paye...). Si celui-ci est salarié, l'huissier s'adressera directement à l'employeur pour prélèvement direct sur salaire. Sachez aussi que les frais d'huissier sont à la charge du débiteur, autrement dit du père, donc vous n'aurez rien à payer, et que vous ne pouvez pas demander le recouvrement des pensions non versées au-delà de 6 mois.

Bon courage.